

## Ligue pour la Protection des Oiseaux

Délégation Auvergne • 2 bis rue. du Clos Perret • 63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél. +33 (0)4 73 36 39 79 • Fax +33 (0)4 73 36 98 74 • [www.lpo-auvergne.org](http://www.lpo-auvergne.org) • [auvergne@lpo.fr](mailto:auvergne@lpo.fr)



Franck Chastagnol

Aiguilhe, le 16 Mars 2017.

**LPO Auvergne**  
Antenne Haute-Loire  
34 route de roderie  
43000 Aiguilhe  
04.71.00.76.87  
06.31.10.97.51  
[franck.chastagnol@lpo.fr](mailto:franck.chastagnol@lpo.fr)

### Nuit de la Chouette dans les gorges de la Loire : approcher sans bruit une nature d'exception !



Plus de 150 personnes étaient guidées par la LPO Auvergne, SOS Loire Vivante et Guide Nature Randonnée ce samedi 11 mars à Saint Martin de Fugères, Solignac sur Loire, Chaspinhac et Retournac pour la 12<sup>ème</sup> édition de la Nuit de la Chouette, animation nationale qui a lieu tout les deux ans.

Par une approche silencieuse et respectueuse de la nature, certains groupes ont pu entendre la Chouette Hulotte ou le Grand-duc d'Europe (le plus grand rapace nocturne du monde !) et même les observer ! Si d'autres ont été moins chanceux, tous les participants ont apprécié le cadre magnifique qu'offrent les gorges de la Loire pour les altiligériens et

profiter d'une nature encore préservée, classée depuis 2005 au réseau européen de protection Natura 2000. Elle mérite toute notre attention car elle est menacée, comme partout en Europe, par l'industrialisation, l'urbanisation, certaines pratiques agricoles, les sports motorisés etc. Sur ces zones bien délimitées abritant des espèces rares ou en danger, il faut par exemple que les activités humaines générant des nuisances et des dégâts, comme les sports motorisés, soient strictement interdites durant la période de nidification et de reproduction entre le 15 février et 15 août, et que plus généralement les engins motorisés ne s'écartent pas des chemins. Le Préfet et le Département de Haute Loire en charge de la gestion de ces sites ont une grande responsabilité dans leurs conservations et l'ont bien compris, même si les pratiques et les mentalités mettent du temps à s'adapter.

Bonne nouvelle ! Le Grand-duc d'Europe, classé parmi les espèces européennes sensibles, est redevenu régulier dans les gorges. Il est désormais de plus en plus observé sur les plateaux périphériques. Moins réjouissant, l'Ecrevisse à pattes blanches, la Moule perlière, le Bruant ortolan ont quasiment disparu de ces espaces. Suivent la Chouette effraie qui est victime de la fermeture des clochers, de la circulation automobile, et la Chouette chevêche qui subit la disparition de ses milieux de prédilections c'est-à-dire les prairies naturelles et les haies d'arbres anciens.

Les gorges de la Loire sont un patrimoine commun d'exception qu'il convient de préserver pour les générations futures, les associations de protection de la nature l'ont fait savoir à l'occasion de cette chouette nuit-là !